



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Italie

Question écrite n° 16577

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'état des relations entre l'Italie et notre pays. En effet, la crise irakienne a été révélatrice de divergences profondes et vives entre Paris et Rome. Le Premier ministre italien, M. Silvio Berlusconi ne s'en est d'ailleurs pas caché devant les médias de son pays. Cette situation est fâcheuse et pourrait porter préjudice à nos intérêts en Italie et de fragiliser la France au sein même de l'Union européenne. Elle lui demande donc de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Les liens profonds d'amitié qui unissent la France et l'Italie n'ont à aucun moment été affectés par le conflit iraquien et par les différences d'approche qui ont pu s'exprimer entre les deux pays sur l'opportunité et les conditions d'une intervention militaire en Iraq. Les deux pays partagent aujourd'hui les mêmes objectifs en ce qui concerne la reconstruction de l'Iraq. En sa qualité de présidente en exercice de l'Union européenne, l'Italie bénéficie de notre appui et de notre coopération. Enfin, le nombre de rencontres bilatérales franco-italiennes depuis le conflit iraquien atteste de la très bonne qualité des relations bilatérales entre nos deux pays.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16577

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2806

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9166